

frais, de 10. à 10. 2d. la livre; le beurre salé, de 7d. à 8d.; le sucre d'érable, de 4d. à 6d.; les œufs, de 9d. à 10d. la douzaine; les oignons, de 2c. à 3c. le minot, de 13c. à 17c. le quintal; la potasse, de 26c. 9d. à 27c. 6d.; la perlasse, de 31c. à 31c. 6d.; la fleur se vend de 23c. à 23c. 6d. le quart.

ANNONCES.

L. P. BOIVIN,

COIN DES RUES

NOTRE-DAME ET ST. VINCENT,

Vis-à-vis l'ancien Palais de Justice, et

No. 50, rue St. Paul, vis-à-vis

la Place Jacques Cartier,

Montréal.

OFFRE ses plus sincères remerciements à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, et profite de cette occasion pour les informer qu'il a transporté son Magasin à l'endroit ci-dessus, où il espère rencontrer le même encouragement dont on l'a honoré jusqu'à présent.

Son Assortiment de Bijouterie consiste en :

Montres en Or, en Argent, à Patentes et à Cylindre, pour Dames et Messieurs,
 Chaines de col en Or pour Dames,
 Gardes en Or pour Montres,
 Clefs, Cachets, Rubans, Chaines courtes en Or et Acier pour Montres,
 Bagues de toutes espèces, Jons de mariage, etc.,
 Epinglettes de goût en grande variété,
 Bracelets en Cheveux et en Or, Peignes en Argent,
 Ornaments de col pour Dames,
 Souvenirs en Eaille, en Perle, en Email,
 Boîtes à Cartes en Argent, en Naere et en Eaille,
 Bourses en Soie, avec ornements en Acier,
 Ridicules de Dames, en Acier,
 Lunettes en Or, Argent, Acier et Eaille,
 Boîtes pour de de Fantaisie,
 Pendules de diverses espèces,
 Coutellerie fine, etc., etc., etc.

— AUSST, —

Lanternes pour passages, Transparents pour châteaux, Miroirs assortis, Paniers français de Fantaisie, une grande variété de Tapisserie, Parfumerie française et anglaise, Cannes assorties, Chapelets, Médailles et Crucifix en argent et en métal, et une grande variété d'objets dans sa ligne et d'objets de Fantaisie.
 Montréal, mars 1848.

MELANGES RELIGIEUX.

CE journal se publie le MARDI et le VENDREDI; il est Religieux, Politique, Commercial et Littéraire; il contient toujours les nouvelles les plus récentes tant du Canada que des pays étrangers. C'est aussi un journal d'annonces; le taux de celles-ci est le même que celui des autres journaux du pays. Ce journal circule dans le plus grand nombre des paroisses du Bas-Canada, il doit donc être recherché pour les annonces.—Le prix du journal est de VINGT CHELINS par année, payables d'avance, frais de poste à part.—On s'abonne à

Montréal, chez MM. FABRE & CIE.

Québec, chez M. D. MARTINEAU, Ptro.

Trois-Rivières, chez VAL. GUILLET, Ecr.

Ste. Anne Lapocatière chez M. F. PILOTE,

Ptro., au collège.

Montréal, 1er. mars 1848.

CONDITIONS.

Ce journal paraît vers le premier de chaque mois et contient 32 pages de matières.

Le prix de la souscription est par année de CINQ CHELINS.

Les frais de poste sont à part.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

La souscription doit être payée dans les SIX premiers mois; autrement, au lieu de CINQ CHELINS, ce sera UN CHELIN de plus par chaque mois de retard.

Les souscriptions doivent être adressées au "Secrétaire de la Société d'Agriculture du Bas-Canada."

Toutes communications, lettres, etc., destinées au Journal Français d'Agriculture, doivent être adressées (franches de port), à l'Éditeur du JOURNAL D'AGRICULTURE (partie française), Montréal.

ATELIERS TYPOGRAPHIQUES

DES

MELANGES RELIGIEUX,

Coin des Rues Mignonne et St. Denis.

JOSEPH CHAPLEAU,

IMPRIMEUR.